



INFO CORONA de l'ARA au 29 mai 2020

Le Gouvernement espagnol et les Communautés Autonomes travaillent à la mise en œuvre d'un protocole sanitaire unique contre le Covid-19 qui permettra la réouverture des auberges, en évitant la contagion et la propagation du virus et en protégeant les utilisateurs et les hospitaliers.

L'Institut pour la qualité du tourisme espagnol (ICTE) a ainsi préparé un guide avec des mesures pour réduire la contagion par le coronavirus dans les auberges et les hôtels en Espagne. Ce document ne fait pas spécifiquement référence aux auberges sur le Camino de Santiago mais nous donne des indices sur les conditions sanitaires sur le Camino après le coronavirus.

Voici certaines des recommandations qu'il préconise et qui permettra de retourner en toute sécurité sur le Camino.

Mesures de protection générales dans les logements

Les auberges/hôtels doivent mettre en place une procédure / un plan d'urgence pour éviter la contagion par coronavirus entre personnel et client - hospitaliers et pèlerins. Ces protocoles, adaptés à la configuration et la situation particulière de chaque logement, doivent respecter une série de mesures de sécurité de base résumée en trois points.

1. Garantir la distance de sécurité : Il est recommandé de garantir la distance minimale établie (1,5 à 2 mètres) entre toutes les personnes : hospitaliers/employés et pèlerins/clients, en redistribuant les espaces des installations et en organisant la circulation des personnes. Un contrôle du taux d'occupation et du taux d'affluence sera mis en place si nécessaire.

2. Lavage des mains et mesures de protection individuelle : Les logements doivent organiser une organisation de travail pour garantir la distance de sécurité, fournir les éléments de protection individuelle nécessaires (gants et masques par exemple) et favoriser un bon lavage des mains. Des solutions hydroalcooliques seront fournies dans toutes les chambres pour les occupants.

3. Ventilation et désinfection correctes : Les fréquences de nettoyage et de désinfection seront augmentées, en particulier dans les zones d'utilisation partagée, les douches et les toilettes; ainsi que dans les zones de plus grand contact (surfaces, boutons, robinets, touches / cartes ...).

De plus, une ventilation adéquate sera garantie dans toutes les zones de l'auberge.

L'ICTE détaille également toute une série de mesures plus spécifiques pour chacune des zones de l'auberge. Rappel que la capacité de ces locaux lors du dé-confinement est limité selon la phase dans laquelle se trouve chaque territoire.

L'Espagne travaille durement à préparer le retour sur les chemins de Compostelle.

La capacité maximale sera en tout cas de 50%. L'ouverture des espaces communs est également conditionnée au changement de phase de chaque territoire.

Comptoir de Réception et accueil des personnes à l'auberge

1. Salutation sans contact physique : Les salutations avec contact physique, y compris la poignée de main, seront évitées entre membres du personnel et les clients.

2. Mesures de désinfection : Dans la zone d'accueil et de réception, l'hospitalier doit préparer une solution désinfectante pour les mains et un spray désinfectant pour chaussures, sacs à dos, vélos...

De plus, il est recommandé de placer des tapis désinfectants à l'entrée des établissements.

3. Gardez la distance de sécurité : L'auberge doit garantir la distance minimale établie. S'il n'est pas possible de la maintenir entre le personnel et les clients dans la zone de réception, des éléments physiques tels qu'un écran de protection doivent être installés, faciles à nettoyer et à désinfecter, ou un masque doit être utilisé. De plus, des marqueurs de distance seront visiblement placés entre les clients pour éviter les rassemblements et garantir la distance de sécurité minimale.

4. Réservation, vérification en ligne et paiement par carte : Le guide s'engage à faciliter la réservation et le contrôle en ligne, le paiement par carte ou tout autre moyen électronique pour éviter les contacts inutiles.

5. Aucune brochure ni documentation imprimée : A l'intérieur des locaux, tout élément décoratif est à éviter, ainsi que la mise à disposition de brochures ou d'autres types de matériel d'information.

Il est conseillé de fournir les informations en ligne par l'organisateur.

Chambres simples et partagées

1. Gel et tapis désinfectants : Des solutions hydro-alcooliques doivent être disponibles dans les chambres. Il est également recommandé d'installer des tapis désinfectants à l'entrée des pièces.

2. Distance de sécurité entre les lits et les lits superposés : L'auberge doit réorganiser la disposition des lits, et des lits superposés pour garantir la distance de sécurité minimale, ainsi que la capacité maximale autorisée.

3. Linge de couchage individuel : Dans les chambres partagées, l'auberge fournira des draps et des couvertures en sac ou emballés. Ce sera le pèlerin lui-même qui devra faire son propre lit et il faut lui demander d'éviter de toucher les lits ou les lits superposés des autres clients.

Toilettes et douches partagées

1. Solution désinfectante : Comme dans le reste des chambres de l'auberge, le pèlerin pourra trouver un distributeur de solution désinfectante.

2. Distributeurs individuels de savon et de papier dans les services.

3. Évitez d'utiliser des tapis ou d'autres éléments textiles courants.

4. Utilisation de chaussures appropriées.

5. Organisation de l'utilisation des lieux pour éviter les attroupements et respecter la distance de sécurité.

Cuisine et salle à manger

1. Désinfection de la cuisine après chaque utilisation. La désinfection des articles ménagers, des équipements (réfrigérateurs, micro-ondes, etc.) et de l'espace doit être garantie après chaque utilisation. Dans le cas où il ne peut être garanti, il doit rester fermé.

2. La salle à manger : Un contrôle de la capacité de la salle à manger doit être mis en place pour garantir la distance de sécurité.

3. Gel désinfectant. Comme dans le reste des chambres, le pèlerin disposera de gels désinfectants pour faciliter une bonne hygiène des mains.

4. Ustensiles de cuisine jetables : Couverts et assiettes et nappes.

5. Privilégiez les conditionnements individuels. Tout élément décoratif, menus et menus partagés et produits en libre-service (ronds de serviette, porte-cure-dents, burettes, bidons d'huile, etc.) doivent être supprimés des tables, privilégiant les dosettes jetables.

6. Le système de buffet n'est pas recommandé.

Transport de sac à dos

Le service de transport de sacs à dos (sans doute Correos—mais sera suivi par toutes les firmes) sur le Camino de Santiago continuera d'être actif après les crises de Covid-19, maximisant l'hygiène et la sécurité. Pour ce faire, les refuges doivent mettre en place une série de mesures:

1. Dépôt de bagages / entrepôt. Dans le cas où l'auberge possède un endroit pour laisser les sacs à dos, ce sera une zone de désinfection intensive où sera disponible de la solution désinfectante.

2. Sacs à dos dans des sacs en plastique. L'auberge doit éviter la manipulation directe des sacs à dos et autres effets personnels des clients. Il est recommandé d'offrir des sacs en plastique ou similaires aux clients dans lesquels ils peuvent déposer leurs sacs à dos, bottes ou bâtons.

3. Hygiène et désinfection du véhicule de transport : En plus des mesures prises dans l'auberge, Correos garantira à l'utilisateur de son service de transport de sac à dos le respect de règles de sécurité strictes. Ainsi, le facteur en charge de la livraison bénéficiera des mesures de protection individuelle nécessaires (masque et gants en latex jetables) et disposera de solutions désinfectantes pour le nettoyage des mains et du véhicule.

Ces lignes directrices et recommandations pour les auberges ont été préparées par le Comité des techniciens constitué par ICTE en collaboration avec l'Association nationale des hôtels et auberges touristiques (Agrupho), le Réseau espagnol des auberges de jeunesse (Reaj), S.A. Xacobeo et les organisations et entreprises du secteur. Ce guide est convenu avec l'Association espagnole des services de prévention du travail (Aespla), PRLInnovación et avec les syndicats CCOO et UGT et sa coordination était en charge du secrétaire d'État au Tourisme, aux Communautés autonomes et à la FEMP.

La Galice pourrait rouvrir ses portes début juillet.

Le Président Feijóo prévoit que le Camino de Santiago sera opérationnel fin juin.

Dans une interview accordée mercredi à Herrera sur Cadena COPE, le président de la Galice Alberto Núñez Feijóo a expliqué que le Camino devrait être de nouveau opérationnel fin juin. "Il faut être prudent car le gouvernement a seul le pouvoir de décision et c'est lui qui décidera de la réouverture de la Galice", a-t-il dit. Malgré tout, Feijóo a rappelé que l'étude du ministère de la Santé sur l'ampleur de la transmission du virus indiquait que seulement 2% des Galiciens étaient infectés. En d'autres termes, la Galice est un territoire dans lequel le virus a très peu circulé", a-t-il souligné lors de l'entretien avec Herrera.

Le président galicien assure que la Xunta prend déjà des décisions dans les auberges et les hôtels "pour établir des protocoles et garantir la distanciation sociale et l'hygiène". "Fin juin ou dès le premier juillet, la Galice va être épidémiologiquement dans une situation très sûre", a-t-il déclaré. Monsieur Feijóo a aussi révélé qu'il demanderait au Saint-Siège de reporter l'année sainte Xacobeo en 2022, au lieu d'être célébrée l'année prochaine.

Règles concernant l'organisation de sorties pédestres

- **Groupe constitué de 6 personnes maximum, encadrant compris**
Si beaucoup d'inscrits, faire des groupes avec un départ différé le matin
- **Le transport se fait en covoiturage de 3 personnes maximum par voiture (recommandation gouvernementale) : le chauffeur étant seul devant**
- **Le véhicule est en permanence aéré**
- **Les véhicules utilisés doivent être désinfectés et nettoyés**
- **Les sacs à dos sont déposés (et repris) dans le coffre, à tour de rôle en respectant une distance minimale de 2 m entre chaque participant**
- **Le masque est obligatoire durant toute la durée du covoiturage**
- **Chaque participant doit être obligatoirement en possession d'un kit comprenant 2 masques, 1 flacon de gel hydro-alcoolique, lingettes désinfectantes, 1 sac poubelle**
- **Une distance de 5 m minimum entre chaque participant durant la randonnée devra être respectée, on ne se double donc pas durant la marche**
- **Durant les pauses une distance de 5 mètres doit être respectée**
- **En cas de croisement avec d'autres randonneurs, une distance de 1.5 m latéralement devra être observée, et la priorité est donnée aux personnes qui montent**
- **Pas de partage de nourriture ni d'équipements**

Toute personne souhaitant participer à la sortie, et ne souhaitant pas covoiturer, est libre de se rendre directement sur le lieu du départ par ses propres moyens de locomotion

Prévenir le responsable de la sortie, au moment de l'inscription.

Conception de la Note Jean Monneret